



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>45004</b>	De <b>M. Hervé Saulignac</b> ( Socialistes et apparentés - Ardèche )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Économie, finances et relance		<b>Ministère attributaire</b> > Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique
<b>Rubrique</b> > bâtiment et travaux publics	<b>Tête d'analyse</b> >Conséquences de la guerre en Ukraine pour les entreprises de BTP	<b>Analyse</b> > Conséquences de la guerre en Ukraine pour les entreprises de BTP.
Question publiée au JO le : <b>29/03/2022</b> Date de changement d'attribution : <b>21/05/2022</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Hervé Saulignac alerte M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance sur les conséquences de la guerre en Ukraine dans le quotidien des entreprises françaises de BTP. En effet, cette dernière vient aggraver une crise déjà perceptible depuis plusieurs mois maintenant. Les coûts de l'énergie s'envolent avec une augmentation du GNR de 30 % et du gazole de 14 % en une semaine. Il en est de même pour le coût des matériaux avec parfois, pour l'acier par exemple, l'impossibilité pour les fournisseurs de fixer un prix pour le lendemain. Des commandes publiques ou privées s'annulent les unes après les autres. À cela s'ajoutent des difficultés d'approvisionnement (GNR, aciers, bois, tuiles etc.) et des perspectives de pénurie, malheureusement bien réelles, faisant craindre un arrêt pur et simple des capacités de production des entreprises du BTP. Ainsi, il demande au Gouvernement ce qu'il entend mettre en place pour aider ce secteur à faire face à ces difficultés qui s'ajoutent à la période déjà très tendue en matière de hausse des coûts depuis plus d'un an.